



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Réunion régulière du conseil d'administration
Plateforme Zoom
Lundi 20 février 2023 - 19 H

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion
 - 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023
 - 4- Rapport du trésorier/Roger
 - 5- Approbation des dépenses/Roger
 - 6- Membership à ce jour/Laurette
 - 7- Numérisation des PV des CA et AGA de 1997-2001
 - 8- Reconnaissance des armoiries de l'AFA-2^e proposition/Ronald
 - 9- Les activités 2023/Hélène
 - Cabane à sucre
 - Rassemblement annuel/25^e
 - Comité Relève et chaîne téléphonique
 - 10- Articles promotionnels 25^e /Hélène
 - 11- Correspondance/Hélène
 - 12- Varia -Iceberg 8ans pour Lina
 -
 -
 -
 - 13- Prochaine rencontre le 20 mars 2023
 - 14- Levée de l'assemblée
- P.j.
- Procès-verbal du 16 janvier 2023 et addendum
 - États financiers du mois
 - 2^e proposition AHC
 - lettre de renonciation aux droits d'Auteur
 - Commentaires de Mme Fusade sur la 2^e proposition



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
Sur la plateforme Zoom
Lundi 20 février 2023 à 19 h

1. Bienvenue et ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h. Les personnes présentes sont :

Nicole F. Durand (1340), Francis Fournier (1328), Hélène Fournier (689), Laurette Fournier (883), Raymond Fournier (343), Roger Fournier (1226), Ronald Fournier (836), Yvon Fournier (1344) et Céline Fournier (1078)

Invité : Pierre Fournier (006)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour.

R-23-07 Il est proposé par Yvon Fournier et appuyé par Ronald Fournier d'adopter l'ordre du jour du CA du 20 février 2023. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023

La lecture du procès-verbal est effectuée par Céline. Comme certains points de suivi sont à l'agenda de la réunion de ce soir, il est décidé d'un commun accord de traiter ces points selon l'ordre du jour.

R-23-08 Il est proposé par Nicole F. Durand et appuyé par Roger Fournier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier / Roger

Roger nous souligne certains points particuliers

- Les frais associés au rassemblement annuel qui sera tenu en septembre 2023 seront comptabilisés dans l'année 2023-2024 de l'Association. Les frais payés d'avance et les commandites reçues d'avance inscrits au bilan du 31 janvier servent à enregistrer des dépenses et des revenus imputables au réel au rassemblement.
- Des dépenses ont été effectuées par Pierre, nous attendons son relevé de dépenses pour les payer et les comptabiliser.
- La plate-forme transactionnelle de Desjardins nous permet d'inscrire des fournisseurs et de les payer directement sans passer par un chèque (évitant les enveloppes, les timbres et le déplacement). On peut le faire car le système de Desjardins permet de mettre 2 autorisateurs/signataires obligatoires comme sur un chèque papier. Hélène a inscrit les fournisseurs les plus fréquents.

5. Approbation des dépenses / Roger

- Hélène / Remboursement renouvellement annuel à Ancestry pour 1 an	137.28 \$
- Groupe ETR / Fabrication de 56 étiquettes pour bouteilles de vin (Rassemblement de septembre 2023)	57.95 \$
- F.A.F.Q. / Cotisation annuelle 2023, assurance responsabilité, hébergement Site internet et casier postal	609.66 \$
- Laurette / Remboursement timbres-poste et cartouche d'encre	82.45 \$
- Publicité Méritas / Iceberg en verre pour Lina Fournier	64.33 \$

R-23-09 Il est proposé par Francis Fournier et appuyé par Raymond Fournier d'approuver le rapport de dépenses tel que soumis. Adopté à l'unanimité

6. Membership / Laurette

Cent dix-sept 117 membres à date, cependant, ce nombre inclut les membres à vie soit 43 personnes. Laurette mentionne qu'il y a 5 nouveaux membres.

Une carte de sympathie a été envoyée à la famille de Marc Fournier (549) suite à son décès. Pauline Fournier (767) est aussi décédée mais le décès remonte à presque un an; envoyer une carte de condoléances si tard après le décès nous semble inapproprié. Le bulletin envoyé à Clémence Fournier (525), de Coaticook, nous est revenu pour une 2^e fois, nous ne l'enverrons plus.

Nicole mentionne que les appels téléphoniques afin de contacter les membres seront retardés, car il y a trop de distorsions dans la liste des membres par région. Laurette fera une analyse du fichier des membres avec Nicole.

7. Numérisation des PV des CA et AGA de 1997-2001/Hélène

Hélène mentionne que les PV de 1997 à 2001 ne sont pas numérisés car ils avaient été stockés sur un CD-Rom et qu'il a été égaré. Hélène considère qu'il est très important de garder un archivage numérisé en plus de la version papier particulièrement pour les premières années de fondation où sont consignées beaucoup d'information sur la mise en place des règles de fonctionnement de l'AFA. Le coût de 150 \$ pour la numérisation des PV des années 1997 à 2001 est jugé trop élevé.

Laurette et Céline se proposent de le faire, en partie ou en totalité. Finalement, il est décidé qu'à la cabane à sucre du 1^{er} avril, les documents seront remis à Céline et elle numérisera l'ensemble des documents de 1997 à 2001. À l'assemblée annuelle en septembre, le travail devra être complété et les documents originaux redonnés à Pierre pour être archivés.

Par la suite, l'ensemble des PV numérisé sera déposé dans un onglet privé sur notre site internet sous forme de fichiers en PDF zippés. Un code d'accès sera remis seulement aux membres du CA.

8. Reconnaissance des armoiries de l'AFA – 2^e proposition / Ronald

Pierre Fournier nous explique la création des armoiries actuelles :

- Lors de la création de l'Association, une cinquantaine de personnes s'était réuni et établi un comité provisoire de 9 personnes, dont Pierre Fournier et Armelle Fournier.

- Ils ont contacté la Fédération des familles souches du Québec afin d'obtenir le nom d'un héraldique qui pourrait créer nos armoiries. La première personne, Paul-André Fournier est malheureusement décédée en cours de processus et c'est M. Renaud Brochu qui a créé celui que nous connaissons aujourd'hui. La mère de M. Brochu était Agnès Fournier, une descendante de Guillaume et Françoise Hébert.

Hélène résume la chronologie du dossier « Reconnaissance de nos armoiries par l'Autorité héraldique du Canada /AHC». Initialement les informations obtenues à l'automne 2020 laissent croire que nos armoiries seraient reconnues sans changement ou presque. Cependant en juillet 2022, les échanges avec Mme Fusade responsable du dossier chez AHC ont établi que les règles héraldiques ne permettaient pas de garder telles quelles nos armoiries. La 1^{re} proposition reçue le 16 janvier 2023 s'est avérée trop différente de l'originale et impliquait un changement important dans le descriptif qui représente les valeurs de l'Association (exemple : retrait de la fontaine et de la fleur de lys).

Ronald a fait part de nos divergences à AHC et une 2^e proposition (explications seulement sans visuel) nous a été soumise avec un document intitulé *Renoncement de droits d'auteurs*. Ce document une fois signé nous empêcherait de faire quelque modification que ce soit à nos armoiries à l'avenir. Il y a aussi des inquiétudes sur l'image qui serait faite par un artiste héraldique sur les nouvelles armoiries et notre droit de regard sur des possibles modifications que nous aimerions voir sur la version finale. Sur cette 2^e proposition, L'eau de la fontaine sera verte au lieu de bleu, les fonds argent deviennent blanc, Il y a aussi l'absence du cimier qui n'est pas autorisée par l'AHC. De plus, la traduction anglaise fournie ne correspond pas à la version française

Bien qu'avoir nos armoiries concédées est une marque de prestige et de distinction car elles reçoivent la sanction royale et que cela leur donne une forme de protection contre une mauvaise utilisation, celles actuelles n'ont jamais, depuis 25 ans, été utilisées à mauvais escient. De plus, en nous retirant de l'accréditation par AHC nous gardons notre entière liberté d'utilisation de nos armoiries.

Compte tenu que pour répondre aux normes héraldiques de AHC nous avons l'obligation de modifier nos armoiries et que le CA désire les conserver tel quel, avant de s'engager plus avant dans les frais (2 500 \$) et le travail de suivi de ce dossier, Hélène demande l'abandon des démarches auprès de AHC. Elle reçoit les derniers commentaires et demande le vote sur le renoncement -au projet.

Les membres votent en majorité pour l'abandon du projet héraldique.

Ronald transmettra à Mme Fusade de l'AHC notre décision avec une copie de la résolution 23-10.

Le C.A. remercie Ronald de tout le temps et l'énergie qu'il a mis à ce dossier complexe et de nous avoir permis de mieux comprendre les notions héraldiques.

R-23-10 Il est proposé par Raymond Fournier et appuyé par Francis Fournier d'approuver l'abandon des démarches pour l'obtention des armoiries concédées auprès de l'Autorité héraldique du Canada. Adopté à la majorité.

9. Les activités 2023 / Hélène

9.1 Cabane à sucre

Nous offrirons lors de la cabane à sucre un Iceberg en reconnaissance des 8 années que Lina Fournier (870) a passé au CA. Il aurait été préférable de le faire au rassemblement annuel mais Lina ne prévoit pas être présente.

Environ 75 \$ à 100 \$ d'articles promotionnels seront remis par tirage aux membres présents lors de la cabane a sucre. Roger va s'en occuper avec Pierre.

9.2 Rassemblement annuel 25e

Le cahier souvenir sera imprimé chez Bureau en gros, le coût sera de 170 \$ environ au lieu des 445 \$ prévu avec l'imprimeur initial. La location de verres devra être ajoutée au budget.

Il est prévu 56 bouteilles de vin environ, s'il en reste, elles pourront être offertes en échange d'un don à l'Association. Le montant reste à déterminer.

Seul ACCSa donné son accord pour placer sa publicité dans les 3 bulletins Le Fournier et le bulletin souvenir en plus que sur notre web mais pas sur Facebook. Pour l'entreprise ACCS de Simon Fournier, il faudra préciser la nature de son entreprise sur notre site. Francis et Yvon s'occupent de rédiger un texte que Francis remettra à M. Boisvert. Pour les partis politiques, elle prendra la forme d'une publicité dans les 3 bulletins Le Fournier 2023 et dans le bulletin souvenir 25^e, une mention sur la facture précisera que la publicité paraîtra aussi dans la version numérisée du bulletin de mai 2023.

La CAQ, par l'entremise de Mme Carole Milette, offre 100 \$ afin de souligner le travail des bénévoles. Cette commandite sera mentionnée au micro lors de l'assemblée. Cependant, une présence d'un membre de la CAQ n'est pas encouragée, l'Association se veut neutre du point de vue politique.

9.3 Comité relève et chaine téléphonique

Le contact téléphonique avec les 10 Fournier choisis au hasard en Montérégie s'est bien déroulé.

Des informations de base, soit téléphone ou courriel sont manquantes dans la liste des membres actuels. L'information sur la région de résidence de certains membres est erronée. Certains membres sont en double. Nicole mentionne qu'une mise-à-jour de ce document doit être faite avant de pouvoir planifier le travail de la chaine téléphonique. Laurette et Nicole travailleront ensemble à la vérification et la mise-à-jour de la liste. Le but de ces appels a 2 volets : pérennité et promotion de l'Association, autrement dit garder les membres actuels et en attirer des nouveaux.

La chaine téléphonique est formée de 5-6 membres. Lorsque Nicole aura bien établi son plan de travail elle les contactera pour la suite.

Raymond souligne que les membres à vie devraient être relancés de façon particulière et Yvon souligne que nous devrions commencer par eux. Les membres québécois seront priorisés, mais les membres du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario seront aussi contactés. La distance est un facteur clé puisque l'appel vise entre autre à les inciter à participer aux activités.

10. Articles promotionnels 25e / Hélène

La discussion sur le vin, les verres et les cadeaux de participation a eu lieu au point 9.2.

11. Correspondance / Hélène

Hélène a répondu au sondage très sommaire reçu de la Fédération des Associations de familles. La Fédération veut créer entre autre un registre des armoiries des Associations de famille et un registre des plaques et monuments commémoratifs des Associations de familles membre de la Fédération.

Hélène a contacté le gérant de Jeanick Fournier pour une participation de 10 minutes sur Zoom ou en capsule préenregistrée lors de notre Assemblée générale annuelle (tenue sur Zoom le 11 septembre 2023). Question de Roger : n'était-ce pas également pour le rassemblement annuel? Non le comité a décidé de garder le punch pour l'AGA sur zoom Il s'est montré ouvert à cette idée. Nous sommes en attente pour la suite.

12. Varia / Hélène

Iceberg pour Lina Fournier : ce point a été discuté au point 9.1

Céline mentionne qu'une rue à Manche d'épée porte le nom Fournier. Elle a vu la photo sur le Facebook du village. Elle a mis un commentaire qu'elle inclura cette rue dans un futur sujet du Bulletin. Raymond aussi prépare un texte sur les noms, villes, cantons, parc etc. qui portent le nom Fournier. Raymond a déjà trouvé 147 lieux avec Fournier. Raymond et Céline échangeront sur ce sujet.

13. Prochaine rencontre le 20 mars 2023

14. Levée de l'assemblée

Hélène demande si quelqu'un a d'autres sujets, dans la négative, l'assemblée est levée à 21h35.

R-23-11 À 22h05 il est proposé par Yvon Fournier et appuyé par Laurette Fournier de lever la séance. Adopté à l'unanimité.



Hélène Fournier, présidente



Céline Fournier, secrétaire

RASSEMBLEMENT DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
25ième ANNIVERSAIRE
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
23 SEPTEMBRE 2023

	Coût total 40 pers	Coût total 50 pers	Coût unitaire	
			40 Pers	50 Pers
DÉPENSES FIXES				
1. Organisation du rassemblement: Frais de déplacements et repas. Voir Note 1	400,00 \$	400,00 \$	10,00 \$	8,00 \$
2. Location de la sacristie (160\$ taxes inclus)	160,00 \$	160,00 \$	4,00 \$	3,20 \$
3. Conférencier (Stéphane Trem) + repas	185,00 \$	185,00 \$	4,63 \$	3,70 \$
4. Musiciens + 2 repas gratuits (525\$ + 70\$)	595,00 \$	595,00 \$	14,88 \$	11,90 \$
5. Calleur M. Pierre Savaria (75\$ + 1 repas)	110,00 \$	110,00 \$	2,75 \$	2,20 \$
6. Gâteau du 25e	115,00 \$	115,00 \$	2,88 \$	2,30 \$
7. Bulletins-souvenir	445,00 \$	445,00 \$	11,13 \$	8,90 \$
8. Promotion (cartes de Noël, bulletins) Voir Note 2	108,00 \$	108,00 \$	2,70 \$	2,16 \$
9. Décorations	100,00 \$	100,00 \$	2,50 \$	2,00 \$
10. Autres, imprévus, incluant les nappes etc...	150,00 \$	150,00 \$	3,75 \$	3,00 \$
TOTAL DÉPENSES FIXES	2 368,00 \$	2 368,00 \$	59,20 \$	47,36 \$
DÉPENSES VARIABLES				
1. Buffet / diner a) Prix de base (27,00\$ pp) b Taxes (27,00\$) x 15% = 4,05\$ c) Pourboires 15% = 4,05\$ TOTAL du buffet (35,10\$)	1 404,00 \$	1 755,00 \$	35,10 \$	35,10 \$
2. Verres à vin / cocktail (1,70\$ pp)	68,00 \$	85,00 \$	1,70 \$	1,70 \$
3. Café (non) - 100 bouteilles d'eau + thé	25,00 \$	25,00 \$	0,63 \$	0,50 \$
4. Vin au diner (8 - 10 bouteilles @ 10\$)	80,00 \$	100,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
5. Cocktail de la Présidente sans alcool	40,00 \$	50,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
6. Prix de présence (cadeaux souvenir) remis aux membres seulement (15\$/pp) Basé sur 25 ou 30 membres présents	375,00 \$	450,00 \$	9,38 \$	9,00 \$
7. Autres			0,00 \$	0,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES VARIABLES	1 992,00 \$	2 465,00 \$	49,80 \$	49,30 \$
COUT TOTAL ET UNITAIRE	4 360,00 \$	4 833,00 \$	109,00 \$	96,66 \$
REVENUS				
Inscriptions à 65\$ par personne	2 600,00 \$	3 250,00 \$		
Commanditaires / AFA	550,00 \$	550,00 \$		
Commanditaires / AUTRES Voir Note 3	675,00 \$	675,00 \$		
Autres sources de financement à trouver	535,00 \$	358,00 \$		
TOTAL DES REVENUS	4 360,00 \$	4 833,00 \$		
DÉFICIT PREVU (Voir Note 3)	0,00 \$	0,00 \$		

Note 1: Frais de déplacements et repas limités à 400\$

Note 2: Promotion: Envoi de 1 bulletin au lieu de 3.

Note 3: Déficit -0- calculé en fonction d'une contribution de 550\$ par l'AFA, de 675\$ par divers intervenants confirmés, mais les fonds à recevoir et le reste sera du financement à trouver



Rassemblement annuel 2023

Sacristie de la paroisse Saint-Denis
636, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
Samedi le 23 septembre 2023



Thème : 25e anniversaire de fondation de L'Association des Fournier d'Amérique

Programme de la journée

9h00	Accueil des participants et vidéos sur les 25 ans de l'AFA
9h45	Mot de Bienvenue de la Présidente
10h00	Conférence de M Stéphane Tremblay « Les Patriotes » Et promenade guidée de Saint-Denis
12h15	Diner, musique d'ambiance, Gâteau du 25e
13h00	Musique folklorique et danse
15h00	Table des articles promotionnels AFA
15h30	Reconnaisances
15h45	Cocktail de la présidente
16h30	Mot de remerciement et départ

Suggestions d'hébergements

La Belle aux Berges 609 chemin des Patriotes Saint-Denis-sur-Richelieu 450-787-9748	Hôtel Rive Gauche 1810 Boul. Richelieu Beloeil 855-516-1090	Hôtel-Motel Le Transit 30 Rue Brunet Mont-Saint-Hilaire 450-467-2222
--	--	---

NB : Plusieurs hébergements de tout type sont disponibles à Saint-Hyacinthe à environ 30 minutes d'automobile de Saint-Denis

En option, une croisière détente sur la rivière Richelieu

Le lendemain du rassemblement/25e, venez vivre une belle expérience à bord du bateau Le Pierre Le Moyne d'Iberville. Le départ aura lieu au quai de la marina, au 55 rue Richelieu à St-Jean-sur-Richelieu. Vous pourrez admirer les forts Chambly, St-Jean et Lennox et connaître leurs histoires grâce au guide qui nous accompagnera lors de la promenade.

Dimanche le 24 septembre 2023 de 10h à midi
Pour réserver votre place, veuillez compléter le formulaire d'inscription.



Formulaire d'inscription Rassemblement annuel 2023



À Retourner avant le 1 septembre 2023

Faire suivre votre paiement à :

Association des Fournier d'Amérique,
A/S Laurette Fournier,
202-3670, Av. des Compagnons,
Québec, G1X 4V8

Virement **Interac** suivre la procédure décrite sur le site web
<http://association-fournier.com/procedures-interac/>

Nom et prénom : _____ no membre : _____

Téléphone : _____ courriel : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Nom du Conjoint(e) ou autres personnes qui vous accompagnent : _____

Concernant le menu

Le menu inclus : Potage, salade, plat principal (Poulet, boeuf ou Poisson), dessert et café/thé. Un verre de vin blanc ou rouge sera offert gratuitement à chaque convive.

Allergies alimentaires : _____

Veillez indiquer votre choix de repas ainsi que celui de votre (vos) invité (s) en indiquant la quantité totale pour : Poulet _____ ou bœuf _____ ou Poisson _____

Frais d'inscription du rassemblement/25e

23-09-2023	Coût / personne	Nombre	Total
9 :00-16 :30 : conférence, visite, dîner, musiciens	\$ 65		

Veillez prendre note que les mesures sanitaires gouvernementales en vigueur seront applicables.

En option, frais d'inscription pour la croisière sur la rivière Richelieu

24-09-2023	Coût / personne	Nombre	Total
10 :00-12 :00 croisière sur la rivière Richelieu	\$ 49		

From: Fusade, Fabienne
Sent: 09 February, 2023 15:56
To: 'Ronald Fournier' <ronfou1956@gmail.com>
Subject: Armoiries pour l'AFA: concept révisé

Bonjour M. Fournier,

Veillez trouver en pièces jointes le document présentant le concept révisé pour les armoiries de l'Association des Fournier. Si le concept est approuvé et que nous allons de l'avant avec la concession, il faudra également que vous signiez la lettre de renonciation de droit d'auteur en ce qui a trait à l'image que l'Association utilise actuellement comme emblème.

Le héraut d'armes a approuvé le concept avec très peu de modifications par rapport à vos armoiries originales. Les différences se retrouvent au niveau des couleurs : la lame de l'épée et le four seront peints en blanc, car le gris n'est pas une couleur héraldique, et la fontaine héraldique sera blanc et vert au lieu de blanc et bleu, pour une harmonisation des éléments.

Si ces changements mineurs sont acceptables pour l'Association, veuillez signer l'étiquette d'approbation au haut de la première page. Vous pouvez signer le document manuellement ou électroniquement, puis me le retourner par courriel.

Enfin, veuillez noter que la prochaine étape après l'approbation du concept est celle du dessin préliminaire. Nous donnerons un contrat à un ou une de nos artistes héraldiques, qui proposera une interprétation artistique du concept. Ce ne sera donc pas une copie exacte de l'image que vous utilisez en ce moment : certains détails différeront, notamment le style artistique et les proportions des différents éléments.

En espérant que cette version révisée répondra à vos attentes,

Fabienne Fusade

Miramichi Herald / Héraut Miramichi
Canadian Heraldic Authority / Autorité héraldique du Canada
Office of the Secretary to the Governor General / Bureau du secrétaire du
gouverneur général
1 Sussex, Ottawa ON K1A 0A1;
[613-761-8106](tel:613-761-8106); fabienne.fusade@gg.ca; www.gg.ca;

APPROBATION DU DEMANDEUR

- Approuvé
- Approuvé avec changements indiqués dans ce document ou dans le courriel du : date.

Nom du signataire : **Ronald Fournier**

Pour l'Association des Fournier d'Amérique

X

Signature et date

Concept d'emblèmes héraldiques pour

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Document préparé par Fabienne Fusade, héraut Miramichi, à partir d'un concept de D.-Renaud Brochu.

Version 1 approuvé par le héraut d'armes du Canada, 19 décembre 2022.

Version 2, approuvé par le héraut d'armes du Canada, 8 février.

ÉCU

(partie centrale des armoiries)

Blason français

De sinople à une épée d'argent sa poignée d'or sa pointe en pointe **accostée de deux gerbes de blé d'or, à une fleur de lis du même au canton dextre et à une fontaine d'argent et de sinople au canton senestre, à un four à pain d'argent mouvant de la pointe;**

Blason anglais

Vert a sword point in base Argent hilted **between two garbs, in dexter chief a fleur-de-lis Or and in sinister chief a fountain Argent and Vert, issuant from the base a bread oven Argent;**

Description visuelle

Le fond de l'écu est vert et arbore une épée dont la poignée est dorée et dont la lame blanche est dirigée vers le bas. De part et d'autre de l'épée, **dans le sens horaire, se trouvent une fleur de lis dorée, un disque décoré de lignes ondulées alternativement vertes et blanches, et deux gerbes de blé dorées.** Un four à pain traditionnel d'argile, en forme de dôme (voir image 2), émerge de la pointe de l'écu. Le four est représenté **tout en blanc avec ses portes fermées.**

Note : En héraldique l'or et le jaune sont équivalents. Un choix de peinture sera proposé à une date ultérieure pour la production de l'art final.

Symbolisme

Le vert symbolise la vigueur des activités de l'association et l'enthousiasme de ses membres. Le four à pain fait écho au patronyme Fournier, nom que l'on donnait au Moyen-Âge aux artisans-boulangers. Allusion supplémentaire à la boulangerie, **les gerbes de blé** représentent aussi l'agriculture, occupation principale des premiers Fournier établis en Nouvelle-France au 17^e siècle. L'épée rend hommage aux Fournier qui ont servi dans les milices et dans les forces armées du pays

au fil du temps. La garde en forme de croix évoque la foi et les vertus chrétiennes, ainsi que les Fournier qui ont œuvré dans les ordres religieux. **La fleur de lis rappelle que les premiers Fournier en Amérique du Nord provenaient de la France. La fontaine héraldique représente source intarissable de connaissances et de tout ce qui est noble dans les aspirations et réalisations.**

CIMIER

(au-dessus de l'écu)

Aucun demandé.

DEVISE

(sur une banderole, en dessous de l'écu)

Blason

LE PASSÉ INSPIRE L'AVENIR;

Symbolisme

LE PASSÉ INSPIRE L'AVENIR.

Translation: This French phrase means "The past inspires the future."

SUPPORTS

(de chaque côté de l'écu)

Aucuns demandés.

DRAPEAU

(une version des emblèmes sur un drapeau)

Aucun demandé.

INSIGNE

(un emblème héraldique supplémentaire)

Aucun demandé.

NOTES POUR LES ARTISTES

(si nécessaires)

Aucune nécessaire pour l'instant.

ILLUSTRATIONS

(pour information ou pour aider les artistes)

1



**Armoiries non concédées utilisées
actuellement par l'association**

Source : <https://association-fournier.com/armoires/>

2



Four à pain traditionnel

Source : <http://fourapain.ca/#photos>

Dr. Samy Khalid
Héraut d'armes du Canada
Autorité héraldique du Canada
1, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0A1

Monsieur Khalid,

Cette lettre donne suite à la demande de l'Association des Fournier d'Amérique du Nord (ci-après « Association ») de se voir officiellement concéder par le Héraut d'armes du Canada des emblèmes héraldiques (armoiries et devise) reprenant dans leur grande part les éléments d'un concept créé il y a plus de 25 ans par D.-Renaud Brochu pour l'Association et du dessin s'y rapportant.

En conséquence, l'Association déclare et confirme que :

1. Elle est propriétaire de tous les droits d'auteurs relatifs audits concept et dessin, et cède à l'Autorité héraldique du Canada le droit de les reproduire et de les modifier, et d'incorporer la totalité ou une partie de leurs éléments dans les nouveaux emblèmes héraldiques (armoiries et devise) à être concédés par lettres patentes du Héraut d'armes du Canada.
2. Elle est dans l'impossibilité de joindre à la présente une copie d'une déclaration par laquelle l'auteur du concept (D.-Renaud Brochu) ou ses ayants droits déclarent avoir renoncé à la totalité de leurs droits moraux quant aux emblèmes.
3. Elle renonce à toute demande de rémunération ou autres compensations relatives à cette cession ainsi qu'à la signature de cette renonciation.
4. L'Association s'engage à indemniser et à tenir exempt l'Autorité héraldique du Canada de toutes réclamations qui découleraient de procédures judiciaires visant à démontrer la violation par l'Autorité héraldique du Canada des droits d'auteurs et des droits moraux relatifs au concept et au dessin. Cette obligation demeurera en vigueur tant et aussi longtemps qu'existeront les droits d'auteurs et droits moraux relatifs au concept et au dessin.

Signature : _____

Nom et titre du signataire : Hélène Fournier, présidente de l'Association

Adresse : Association des Fournier d'Amérique (AFA)

650, rue Graham-Bell
Bureau 210
Québec QC G1N 4H5

Date : _____